



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Prestations de design de motifs & illustration, de créations graphiques,
de services assimilés à la création en design et à la recherche en tendance

SOMMAIRE

Article 1. CHAMP D'APPLICATION

Article 2. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

Article 3. COMMANDES ET OBLIGATIONS

Article 4. DUREE DU CONTRAT ET MODALITES DE RESILIATION

Article 5. TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Article 6. FOURNITURE DES PRESTATIONS

Article 7. DROIT DE RETRACTATION

Article 8. CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

Article 9. GARANTIES

Article 10. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Article 11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Article 12. CAS DE FORCE MAJEURE OU FORTUIT

Article 13. INEXECUTION

Article 14. CONFIDENTIALITE

Article 15. RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

Article 16. EVOLUTIONS DES CONDITIONS GENERALES

Article 17. RESPONSABILITE

Article 18. DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Article 19. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Article 20. LITIGES

Article 21. INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

DÉFINITIONS

Dans les présentes CGV, les termes suivants, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel et dont la première lettre figure en majuscule auront la signification suivante :

Le « Vendeur » désigne Marion Daniel de Papiers Citrons, EI (entreprise individuelle), Siège Social se situant chemin du mas de roulan à Nîmes, T.V.A non applicable selon l'article 293 B du Code général des impôts, Numéro SIRET : 884 939 851 00025

Le « Service » ou la « Prestation » désigne toutes les prestations de design de motifs & illustration, de créations graphiques, de services assimilés à la création en design et à la recherche en tendance disponibles à la Commande

La « Commande » ou « Devis » désigne toute souscription d'un Service par le Client auprès du Vendeur.

Les « Identifiants » désigne le nom d'utilisateur et mot de passe fournis par le Vendeur au Client afin qu'il puisse accéder, via le Site ou tout autre moyen de connexion, au Service souscrit.

Le « Client » désigne l'acheteur professionnel, à savoir qu'est considérée comme professionnelle « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel. » et l'acheteur particulier, à savoir qu'est considéré comme particulier « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité ou tout personne morale qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole »

Les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » désigne les présentes conditions générales de vente, applicables dans le cadre de la relation contractuelle entre le Vendeur et ses Clients

Le « Partenaire » désigne tout partenaire professionnel avec qui le Vendeur entretient une relation d'affaires dans le cadre de la fourniture du Service et vers qui le Client pourrait être renvoyé dans le cadre de la fourniture du Service

Le « Site » désigne le site internet du Vendeur, à savoir <https://www.papierscitrons.fr/>

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

- 1. Objet.** Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des Services proposés par le Vendeur aux Clients.
- 2. Accès aux CGV.** Les CGV sont accessibles à tout moment sur demande au Vendeur et prévalent, le cas échéant, sur toute autre version, antérieure ou à venir. Les CGV prennent effet à compter de leur date de mise à jour indiquée en tête des présentes, et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation
- 3. Acceptation des CGV.** Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du Contrat et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire

Avant toute Commande, le Client déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées ce qui implique l'adhésion sans réserve aux CGV. Par cette acceptation, le Client reconnaît que, préalablement à toute Commande, il a bénéficié d'informations et conseils suffisants de la part du Vendeur, lui permettant de s'assurer de l'adéquation du contenu de la Commande à ses besoins. Les CGV constituent l'intégralité des droits et obligations des parties dans le cadre de leur relation contractuelle.

En passant Commande, le Client déclare être majeur et en capacité de contracter en vertu de la loi de son pays ou déclare représenter, en vertu d'un mandat valable, la personne pour laquelle il souscrit au Service. En tout état de cause, le Client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement sélectionné lors de la validation de la Commande.

1.4. Portée des CGV. Le Client peut demander une copie de la version des CGV applicables à sa Commande à tout moment. Aucune condition spécifique, à l'initiative du Client, ne pourra venir s'ajouter et/ou se substituer aux présentes. Le Vendeur se réserve la possibilité de prévoir des conditions particulières pour ses Services, offres spéciales, garanties spéciales, etc. qui sont fournies au Client avant la Commande. Le fait pour le Vendeur, à un moment donné et pour quelque motif que ce soit, de ne pas se prévaloir d'un manquement par le Client à l'une quelconque des obligations contenues dans les présentes, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

Les Services sont proposés à la vente pour les territoires suivants : France.

ARTICLE 2. CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

2.1. Présentation. Le Vendeur propose à la vente au Client les Services suivantes :

- Service de création sur-mesure de papeterie de mariage. Le service « sur-mesure » est une prestation personnalisée complète comprenant des illustrations et compositions graphiques uniques. Le Client doit prendre contact avec le Vendeur en cas de commande de ce type de Prestation.

Il comprend :

- Design
- Illustration
- Impression via un Partenaire

- Service de création semi-mesure de papeterie de mariage. Le Vendeur propose des produits de papeterie sur catalogue, modèles appelés « semi-mesure », pour différents évènements comme le mariage, la naissance, Noël ... En vente sur sa boutique en ligne et dans la limite des stocks disponibles. Si certains articles s'avèrent indisponibles, le Vendeur en informera le Client par email dans les plus brefs délais.

Il comprend :

- Personnalisation de collections déjà créés
- Impression via un Partenaire
- Service de création d'identité visuelle qui permet au Client professionnel de travailler ou retravailler son identité visuelle. Grâce à ce Service, le Client aura une image de marque complète et un mode d'emploi créatif pour s'en servir en toute autonomie.

Il comprend :

- Elaboration du projet avec questionnaire, étude de marché et définition de l'identité de l'entreprise et de ses axes de communication (ambiance, concept, objectifs, positionnement)
- Echange avec le Client au sujet du questionnaire, bilan et conclusions, pistes graphiques envisagées et conseils d'axes de création.
- Réalisation d'un Moodboard : Elaboration des couleurs et de leur concordance, choix des typographies et d'images reflétant l'ambiance graphique recherchée.
- Création de l'identité visuelle complète et présentation (pdf complet de présentation): 1 logo complet principal + 1 logo simplifié + déclinaisons de logos + palette de couleur précise + fonds colorés ou textures ou motifs (en fonction de l'orientation graphique déterminée) + 1 ou 2 photos et visuels de communication en accord avec la charte graphique.
- Modifications, validation (jusqu'à 2 aller retours. Les modifications supplémentaires sont en supplément de 40 €)
- Livraison des Fichiers finaux pour impression et utilisation web (.pdf, .png, .jpeg) : logo complet + logo simplifié + déclinaisons de logos + motifs ou fonds colorés ou fond texturés + charte graphique complète
- dossier avec fichiers d'installation pour les typographies avec une licence d'utilisation desktop (*) + fichier prêt à l'impression du recto de vos cartes de visites + 1 ou 2 supports de communication
- Contrat de cession de droits d'auteurs pour 10 ans (droits de reproduction et d'adaptation numérique, droits de reproduction et d'adaptation sur supports de communication)

NB : Cette formule ne comprend pas la livraison de fichiers sources (.eps, .ai).

(*) Licence d'utilisation desktop pour les typographies : cette licence permet au Client d'utiliser ses

typographies pour tous ses supports de communication web (png,pdf, jpeg) ou imprimés mais ne lui donne pas les droits pour une utilisation brut sur son site web. Le Client peut importer n'importe quel fichier jpeg ou png ou pdf avec ses typos sur son site internet, sans aucun souci. Mais ne pourra pas installer les typographies sur son site internet pour y écrire ses textes directement. Pour ce dernier usage, le Client doit se procurer une licence Web.

Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'être complétée et mises à jour par le Vendeur. Le Vendeur s'engage à délivrer ses Services conformément aux présentes Conditions Générales.

Chaque Prestation proposée sur le Site est accompagnée d'une fiche descriptive. Les illustrations et photographies présentées sur le catalogue sont les plus fidèles possibles. Cependant, le Vendeur ne peut assurer une similitude parfaite entre l'illustration/photographie et le résultat après impression notamment en ce qui concerne les couleurs. Toutes les Prestations et graphismes associés sont la propriété du Vendeur. Ceci inclut également le sur-mesure.

Le Client est expressément averti que toute offre de Service est susceptible d'évoluer. Seul le Service décrit lors de la Commande est dû au Client.

2.2. Langue. Le Service est fourni par le Vendeur en langue française.

2.3. Information sur les Services. Les Services régis par les CGV sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée à moins qu'il s'agisse d'un élément substantiel du Service en cause.

2.4. Version et mises à jour. Le Service souscrit par le Client est fourni dans sa version à jour à la date d'achat. Les mises à jour ne sont pas incluses dans le prix du Service.

2.5. Rendez-vous téléphonique ou en visioconférence. Le Vendeur s'engage à mettre en place un suivi des Prestations avec le Client, sous forme d'échanges ou réunions périodiques, organisées selon les modalités suivantes : par e-mail pour les Prestations sur-mesure et semi-mesure, via la plateforme Asana pour les Prestations sur-mesure et de création d'identité visuelle, et par téléphone sur besoin spécifique et avec accord du Vendeur. Aucune décision ou remarque émise à l'occasion de ce suivi ne pourra entraîner une modification des termes du présent Contrat ou de ses Annexes, sauf à faire l'objet d'un avenant écrit et signé par chacune des Parties.

ARTICLE 3 - COMMANDES

3.1. Commande sur Devis. Pour les Services donnant lieu à l'établissement d'un Devis préalable, la Vente ne sera considérée comme définitive qu'après :

- L'établissement d'un Devis par le Vendeur. Les Devis établis par le Vendeur sont valables pendant une durée de 15 jours.
- La validation du Devis et des autres modalités éventuelles de fourniture des Services par le Client par e-mail.

3.2 Devis avec acompte. La Commande sur Devis n'est considérée comme définitive par le Vendeur qu'après le versement d'un acompte de 30 ou 50 % du montant total de la commande (voir modalités du devis).

3.3 Devis sans acompte. La Commande sur Devis n'est considérée comme définitive par le Vendeur qu'après le versement du montant total de la Commande, au comptant au jour de la signature du Devis.

Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies et garantit le Vendeur contre toute fausse identité. Le Client ne pourra tenir responsable le Vendeur d'un manquement résultant de l'inexactitude ou de la fausseté des informations fournies au moment de la Commande, qui seront utilisées pour délivrer le Service.

En particulier, le Client doit disposer d'une boîte aux lettres électronique d'envoi et de réception fonctionnelle. A défaut, il ne pourra recevoir de confirmation écrite de sa Commande à l'adresse électronique renseignée.

3.4 Obligation de paiement. Toute Commande parvenue au Vendeur est réputée ferme et définitive, entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des CGV dans les conditions prévues, et obligation de paiement de tout Service commandé.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est plus modifiable.

Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la Commande ne peut être annulée, hors l'exercice du droit de rétractation ou cas de force majeure.

3.5 Obligations du Vendeur. Le Vendeur s'engage à délivrer les Services de manière professionnelle avec tout le soin requis, et à se conformer aux normes, standards et règles de l'art applicables pour le type de Service effectué. Il doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des missions qui lui sont confiées. Le Vendeur s'engage à livrer un résultat conforme à la destination du Service convenue entre les Parties, en faisant preuve de diligence, suivant les règles de l'art et les normes de sa profession.

Le Vendeur est tenu d'une obligation de conseil, de renseignement et de mise en garde du Client durant toute l'exécution du Contrat. En outre, le Vendeur s'engage à veiller au respect de ses obligations, légales, réglementaires et contractuelles, à l'égard de la clientèle et des tiers.

3.6 Obligation du Client. Le Client s'engage à collaborer avec le Vendeur et notamment en lui communiquant tous les documents et informations utiles et en l'informant en amont de toutes les difficultés susceptibles d'en impacter la bonne exécution, dont il aurait connaissance. À ce titre, le Client devra fournir au Vendeur qui le demande, tout renseignement lui permettant d'avoir, notamment, une bonne connaissance de ses besoins et de l'utilité que le Service présente pour lui.

Le Client s'engage à :

- Être respectueux avec le Vendeur ;
- Ne pas négocier les termes et conditions de la prestation, ceux ci sont réellement appliqués, fixes et fermes ;
- Préparer et fournir les textes selon les instructions de préparation demandées.

Le Client s'engage à payer le prix du Service pour un montant et dans les délais prévus par le présent Contrat.

À défaut pour le Client de pouvoir fournir les informations en temps utile et de collaborer avec le Vendeur, ce dernier se réserve le droit d'informer par écrit le Client que les délais et échéances convenues pour la réalisation du Service ne pourront être respectés.

3.7 Obligations de coopération. Les Parties s'engagent à : (i) se tenir régulièrement informées de l'avancement de l'exécution du Contrat ; et (ii) prévenir immédiatement l'autre Partie de tout événement de nature à compromettre ou perturber l'exécution du Contrat.

Au titre de leur obligation de coopération, les Parties s'engagent notamment à : (i) fournir en temps utile à l'autre Parties les documents et informations nécessaires à l'exécution des obligations de cette dernière ; et (ii) désigner un interlocuteur unique en charge du suivi de l'exécution du Contrat et de la coordination entre les Parties ; et (iii) Assurer la stabilité et la disponibilité des éléments nécessaires à l'exécution du Contrat.

3.8 Modalités de livraison

Les Prestations de création sur-mesure de papeterie de mariage ou de création semi-mesure de papeterie de mariage pourront être expédiés en France métropolitaine.

Les risques sont à la charge du Client à compter du moment où les Prestations ont quitté les locaux du Vendeur. En cas de dommage pendant le transport, la réclamation motivée doit être formulée auprès du transporteur par le Client. Le Vendeur ne sera en aucun cas tenu responsable en cas de perte du courrier ou retard de livraison. Le Client devra s'acquitter des frais de réimpression et de réexpédition si besoin est.

Le Vendeur ne pourra pas être tenu responsable d'une adresse de livraison erronée indiquée et communiquée par le Client.

Tout colis non livrable sera retourné au Vendeur et le client devra alors s'acquitter des frais de relivraison.

Les délais de livraison indiqués sur le Site sont les plus exacts possibles mais peuvent varier selon les conditions du transporteur. Le Vendeur ne pourra être tenu responsable si ces délais sont allongés. L'allongement des délais de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts, ni au remboursement ou à l'annulation d'une commande en cours.

Les délais de livraison sont la seule responsabilité du transporteur, le Client s'engage à prendre suffisamment de marge afin d'éviter tout problème en cas de retard de livraison.

3.9 Déroulée d'une Commande

3.9.1 La création et la fabrication de papeterie sur catalogue.

Cette Prestation comprend les étapes suivantes :

1) Envoi de la première maquette PDF de votre carte sous 1 à 2 semaine ouvrées.

Deux (2) corrections seront possibles, soit 3 PDF au total. Tout PDF supplémentaire sera facturé 30€ TTC.

2) Impression, préparation et envoi de vos cartes sous 1 à 2 semaines ouvrées.

3) Livraison de votre commande sous 2 à 3 jours ouvrés.

Après validation de la Commande, le modèle sélectionné sur le Site n'est pas modifiable. Après validation du PDF, la création ne pourra être modifiée. En cas d'erreur, de faute d'orthographe ou d'information manquante, le Vendeur ne pourra être tenu responsable.

3.9.2 La création de prestation sur-mesure. Cette Prestation débutera après une demande de la part du Client via le formulaire de contact, et sous réserve de la confirmation d'acceptation du Vendeur. La validation de la proposition tarifaire du Vendeur par le Client se fera par le versement d'un acompte d'un montant de 30% ou 50% du montant de la facture à verser au Vendeur pour réserver une place de création qui peut être fixée à la période souhaitée par le Client, dans la limite des places disponibles.

Le délai de création sera précisé au Devis et dépend de la complexité du projet du Client.

ARTICLE 4 - DUREE DU CONTRAT ET MODALITES DE RESILIATION

4.1 Durée du Contrat.

Le Service est fourni au Client jusqu'à complète réalisation des Prestations et entre en vigueur à compter de la signature du Devis accompagné des présentes CGV. La Prestation ne débutera qu'à compter de la date fixée sur le Devis et suivant le délai de création mentionnée. En conséquence, chacune des Parties pourra y mettre fin conformément aux modalités de résiliation du présent Contrat.

En tout état de cause, il faut compter à titre indicatif entre 6 à 8 semaines pour les Prestations sur-mesure // 2 à 6 semaines pour les Prestations semi-mesure // et entre 8 à 10 semaines pour les Prestations de création d'identités visuelles

Tous les supports, outils, documents, images fournis au Client doivent être téléchargé par ce dernier dans leur dernière version avant l'expiration de ses droits d'accès au Service.

4.2 Modalités de résiliation

4.2.1 Résiliation pour imprévision. La résiliation pour l'impossibilité de l'exécution d'une obligation devenue excessivement onéreuse ne pourra, nonobstant l'article 4.2.4 pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, intervenir que cinq (5) jours ouvrés après l'envoi d'une mise en demeure déclarant l'intention d'appliquer la présente clause notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

4.2.2 Résiliation pour inexécution. La Partie victime de la défaillance pourra, nonobstant l'article 4.2.4 figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, cinq (5) jours ouvrés après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

4.2.3 Résiliation pour force majeure. Il est convenu expressément que les Parties peuvent résoudre de plein droit le présent Contrat pour cause de force majeure, sans sommation, ni formalité.

4.2.4 Résiliation pour manquement d'une partie à ses obligations. En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations visées au présent Contrat, celui-ci pourra être résolu au gré de la partie lésée. Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit, la mise en demeure résultant du seul fait de l'inexécution de l'obligation, sans sommation, ni exécution de formalités.

4.2.5 Résiliation pour convenance. En cas de résiliation du Contrat à durée déterminée, pour quelque raison que ce soit, le Client est tenu de payer l'intégralité du Service. Si le Client acquitte la somme initiale par versements, il doit acquitter chacun des versements, et ce, malgré la résiliation.

4.2.6 Dispositions communes aux cas de Résiliation. Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes du présent Contrat, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

Les Services échangées entre les Parties depuis la conclusion du Contrat et jusqu'à sa résiliation ayant trouvé leur utilité au fur et à mesure de l'exécution réciproque de celui-ci, elles ne donneront pas lieu à restitution pour la période antérieure à la dernière prestation n'ayant pas reçu sa contrepartie.

En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

ARTICLE 5 - TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1 Tarifs applicables. Le Service souscrit et délivré par le Vendeur via un Devis sont fournis selon le Devis établi par le Vendeur, lors de l'enregistrement de la Commande par le Vendeur. Le Service souscrit et délivré par le Vendeur via son Site sont fournis selon conformément aux prix indiqués sur le Site par le Vendeur, lors de l'enregistrement de la Commande par le Vendeur.

Les renseignements et tarifs figurant sur les prospectus ou plaquettes publicitaire du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Les Prestations semi-mesure sont payable en une fois.

Les Prestations sur-mesure sont payables en deux fois (30% d'acompte + le solde pour valider le départ à

l'impression). Le dernier versement sera exigible après validation du dernier Bon à Tirer qui valide le départ à l'impression. La commande ne sera envoyée à l'impression qu'une fois le solde payé et reçu par le Vendeur dans son intégralité. Si le client ne paye pas son solde, la commande ne sera pas imprimée.

Les Prestations de création d'identité visuelle sont payables en deux fois (50% d'acompte + le solde pour valider la livraison des fichiers). Si le client ne paye pas son solde, la commande ne sera pas livrée.

Les prix sont indiqués en euros. Les prix sont fournis toutes taxes comprises. Il appartient au professionnel de procéder à toute vérification utile et de se conformer à ses obligations fiscales, notamment en matière de TVA, ce dont le Client est seul responsable.

Lorsqu'un acompte, est exigé, l'acompte correspond à 30 ou 50% du prix (voir modalités du devis) total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client.

Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture desdits Services, dans les conditions définies ci-après, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

- par cartes bancaires : Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires
- par virement bancaire.

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur. Les Prestations demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au complet paiement du prix par le Client.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant la période de validité du devis. Le Vendeur se réservant le droit, en dehors de cette période de validité, de modifier les prix à tout moment, le prix s'appliquant au Client étant celui inscrit au devis.

Ces prix sont nets, TVA non applicable selon l'article 293-B du code général des impôts.

5.3 Licence d'exclusivité. Aux prix du Service s'ajoute un prix de licence d'exclusivité, qui est à cent trente euros (130) euros TTC. Le tarif peut être négocié entre les Parties et le montant dérogatoire aux présentes Conditions Générales, issu de cette négociation, figurera sur le devis.

5.4 Autres frais. Les frais techniques et éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des Services ne sont pas compris dans les prix indiqués dans le Devis. A savoir :

- **Pour la papeterie :** Les frais de port sont facturés dans le devis mais les timbres, mise sous pli et écriture des adresses sur les enveloppes n'est pas comprise dans le prix. Le montage des faire-parts est toujours compris dans le prix.

- **Pour les identités visuelles :** aucune impression (ni textile ni papier) n'est comprise dans le prix. Le design des éventuels site web n'est pas compris dans le prix également. La licence web pour les typographie n'est pas comprise non plus.

Le montant des frais de transport et de livraison sont les tarifs en vigueur de la Poste auxquels sont ajoutés des frais de manutention.

5.6 Offres spéciales et bons de réduction. Le Vendeur se réserve la possibilité de proposer des offres de lancement limitées dans le temps, des offres promotionnelles ou réductions de prix sur ses Services et

de réviser ses offres et tarifs à tout moment, dans les conditions prévues par la loi. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la Commande du Client, qui ne peut se prévaloir d'autres tarifs, antérieurs ou postérieurs à sa Commande. Les bons de réduction peuvent être soumis à des conditions particulières et sont en tout état de cause strictement personnels à leur bénéficiaire et utilisables une seule fois.

5.7. Incident de paiement - Fraude. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit de suspendre tout traitement de Commande et toute délivrance du Service en cas de refus de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Le Vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une Commande émanant d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une Commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

Le Vendeur pourra contacter le Client pour lui demander des pièces complémentaires pour exécuter le paiement de la Commande. Le Vendeur peut s'appuyer sur les informations délivrées par le système d'analyse des Commandes. La fourniture des pièces demandées est nécessaire à la confirmation de la Commande par le Vendeur. Afin de lutter contre la fraude à la carte bleue, une vérification visuelle des moyens de paiement peut être réalisée par le Vendeur avant de rendre le Service accessible. En cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire, le Client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le Vendeur, et ce sans préjudice des démarches devant être réalisées par le Client auprès de sa banque.

5.8. Défaut ou retard de paiement. Les intérêts et pénalités prévus par la loi s'appliquent en cas de défaut ou retard de paiement du Client consommateur ou professionnel.

En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros, sans préjudice des pénalités de retard. Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

5.9. Facturation. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés ou à chaque étape de réalisation du Service en fonction du Service commandé.

Les factures émises par le Vendeur devront comporter l'ensemble des mentions légalement requises, et : (i) une référence au Contrat et à son objet ; et (ii) le détail des Services facturés ; et (iii) les numéros de SIRET ou TVA intracommunautaire du Client et du Vendeur si le Client est un professionnel.

ARTICLE 6 - FOURNITURE DU SERVICE

6.1 Généralités. Le Service commandé par le Client sera fourni à compter de la validation définitive de la Commande du Client, dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente complétées par les éventuelles conditions particulières de vente remises au Client conjointement aux présentes Conditions Générales de Vente, à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés.

6.2 Livraison de la Prestation sans imprimerie

Le Service sera délivré dans les conditions figurants sur le Devis et dans présentes Conditions Générales de Vente via la plateforme en ligne ASANA. La date d'envoi des fichiers est celle des accusés réception électronique et informatique.

6.3 Refus de commande. Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande et se réserve le droit de refuser un Client. Les critères pouvant le justifier sont....

- La charge de travail actuelle
- Non-respect des présentes CGV
- Mauvais rapport préexistant entre le Client et le Vendeur
- Toute autre situation rendant la collaboration difficile pour le Vendeur

De la même façon, le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute Commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une Commande antérieure.

ARTICLE 7 - DROIT DE RETRACTATION

7.1 Client non professionnel

7.1.1 Délai. Le Client dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat (le lendemain du jour de la souscription du contrat) pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client, avant la fin du délai de rétractation.

7.1.2 Exercice. Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire de rétractation ci-dessous, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par courrier postal adressé à 245 chemin du mas de roulan, 30000 Nîmes ou un mail papierscitrons@gmail.fr mentionnant la commande concernée par cette rétractation.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

En cas de rétractation pour un ou plusieurs Services, le Vendeur rembourse le prix réglé au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour après réception de la décision rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, à moins que le Client n'accepte un moyen différent.

Les conditions suivantes devront être remplies :

1. le retour du produit doit être effectué dans les 7 jours à compter de la livraison auprès du Vendeur
2. le produit doit être retourné dans son emballage d'origine, intacts, non salis et sans aucune trace d'une quelconque utilisation.

Si ces conditions sont remplies, le Client pourra bénéficier d'un échange ou d'un remboursement.

Cependant, les frais de retour resteront à la seule charge du Client.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de Marion Daniel, 245 chemin du mas de roulan, 30000 Nîmes

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date:

(*) Rayez la mention inutile.

ATTENTION, CE DROIT DE RÉTRACTATION NE POURRA PAS ÊTRE EXERCÉ SOUS CERTAINES CONDITIONS EN CAS DE :

- Fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
- Fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après l'accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation;
- Fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;

Si le Client demande à bénéficier d'un Service, directement après la Commande sans attendre la fin du délai de rétractation mais ne renonce pas à son droit dans les cas prévus ci-avant, il verse au Vendeur un montant correspondant au Service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Ce montant est proportionné au prix total du Service convenu au moment de la Commande. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni.

Dans le cadre des exceptions légales et lorsque la loi l'exige, il pourra être demandé au Client au moment de la Commande, d'indiquer son accord à recevoir le Service avant la fin du délai de rétractation et/ou pour son renoncement au droit de rétractation via une case à cocher ou tout autre moyen adéquat. **A défaut, le Vendeur se réserve la possibilité de n'envoyer aucun contenu au Client avant l'expiration du délai de quatorze jours, ce qu'il accepte expressément.**

7.1.3. Cessation du Service en cas d'exercice du droit de rétractation. L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation des Parties soit d'exécuter le Contrat soit de le conclure lorsque le Client a fait une offre. L'exercice du droit de rétractation d'un contrat principal met automatiquement fin à tout contrat accessoire, sans frais pour le Client autres que ceux prévus par la loi. Le Client est donc informé que le Vendeur cessera immédiatement le Service en cas d'exercice du droit de rétractation.

7.1.4 Exception au droit de rétractation.

La fourniture des Prestations par le Vendeur commençant dès la création de la maquette du Client, ce dernier renonce expressément à son droit de rétractation conformément à l'article L.121-20-2 du Code de la consommation qui s'applique à toutes les Prestations ayant un fort caractère de personnalisation à destination du Client et de ce fait ne pouvant être réutilisés par son fournisseur en cas de retour. Aucun remboursement ne sera effectué pour ces Prestations.

Conformément à l'article L.121-20-2 du code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux biens confectionnés selon les spécifications demandées par le Client ou nettement personnalisés : les produits affichants ou non, nom, prénoms, adresse, et tout autres éléments de personnalisation, les faire-parts ou articles de papeteries personnalisés réalisés à la demande spécifique

du Client et les échantillons. Ainsi une fois le paiement effectué par le Client et la création débutée par le Vendeur, aucune commande, ne pourra être annulée, remboursée ou retournée.

7.2 Client professionnel

Compte tenu de la nature des Services fournis, les commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation. Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes Conditions générales de Vente.

Le droit de rétractation ne s'applique pas lorsque le contrat a été conclu "dans une finalité professionnelle actuelle ou future » par le client.

ARTICLE 8. CONDITIONS D'ACCÈS AU SERVICE

8.1. Accès au Service. Le Vendeur fournira l'Espace permettant d'accéder au Service au plus tard dans un délai de 48 heures à compter de la date et de l'heure auxquelles le Client a passé sa Commande, ou à compter de la date et l'heure de réception de l'acompte relatif à sa Commande, sous réserve de l'acceptation du paiement par sa banque. Il est donc primordial de fournir une adresse électronique valide. Les conditions d'accès au Service peuvent varier selon les conditions d'exercice du droit de rétractation, conformément aux modalités prévues par les CGV et la loi.

Le Client est invité à contacter le Vendeur par mail à papierscitrons@gmail.com s'il n'a pas reçu ou s'il a égaré son Espace afin que celui-ci lui soit communiqué à nouveau. La mise à disposition ultérieure de l'Espace dégage le Vendeur de toute responsabilité vis-à-vis du Client qui ne pourra la tenir pour responsable d'une indisponibilité du Service.

8.2. Caractère individuel et personnel de son Espace. Tout Espace fourni par le Vendeur au Client est strictement personnel, individuel, confidentiel et intransmissible. Le Client s'engage à ne souscrire au Service qu'à des fins exclusivement personnelles et déclare ne pas revendre, distribuer ou louer à des tiers tout ou partie des Services et notamment le contenu des Services ou tout autre produit reçu dans le cadre de sa Commande. Le Client qui ne respecterait pas cet engagement s'expose à des poursuites. Le Client répondra de toute utilisation non autorisée, frauduleuse ou abusive de son Espace, et informera sans délai le Vendeur de la perte ou du vol de ce dernier. En cas de violation avérée des conditions d'accès à l'Espace ou au Service, le Vendeur se réserve le droit de suspendre l'accès au Service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

8.3. Nombre d'accès. Sauf conditions particulières prévoyant des accès plus étendus, la souscription d'un Service par un Client ne comprend des droits d'accès que pour une seule personne, et ce quels que soient le nombre de collaborateurs ou d'établissements du Client. Si le Client souhaite que plusieurs de ses employés, collaborateurs, Partenaires ou toute autre personne puissent accéder au Service, il devra demander l'autorisation écrite du Vendeur.

8.4. Maintenance. Le Service peut faire l'objet d'opérations de maintenance et le Vendeur se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou

partie du Service afin d'en assurer la maintenance (notamment par le biais de mises à jour) ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

8.5. Responsabilité contractuelle. Le Vendeur met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès continu et de qualité au Service, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir. Notamment, le Vendeur ne peut être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant à son contrôle raisonnable, qui empêcherait l'accès au Service.

8.6. Utilisation de bonne foi - Sites tiers. Tout Espace auquel a éventuellement accès le Client dans le cadre d'un Service, y compris sur les réseaux sociaux et groupes, doit être utilisé de bonne foi. Le Client s'interdit tout propos diffamatoire, menaçant, haineux, intolérant, obscène, etc. et de toute publication dénigrante de nature à porter atteinte aux droits du Vendeur, des autres Utilisateurs, des tiers ou contraire à la loi.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser l'accès à tout ou partie du Service, des espaces de contribution et groupes ou de limiter les droits d'accès aux espaces de contribution et groupes, unilatéralement et sans notification préalable à tout Client ne respectant pas les CGV, les éventuelles conditions d'utilisation du Site, du Service et/ou de tous sites, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre du Service ou plus généralement, toute obligation légale ou réglementaire.

Le Client s'engage à s'informer des conditions d'utilisation de tous sites, réseaux sociaux, plateformes et outils tiers accessibles dans le cadre du Service et à s'y conformer. Le Vendeur n'exerce aucun contrôle sur ces conditions et décline toute responsabilité en cas de bannissement ou de litige du Client avec ces sites tiers.

ARTICLE 9 - GARANTIES

9.1 Généralités. Sauf dans les conditions des garanties légales ou commerciales consenties éventuellement applicables, le Vendeur n'est tenu à aucune obligation de résultat et ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, et ce, y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance au résultat, à la pérennité des Services fournies qui sont soumis à un aléa.

Le prix du ou des Services ne comprend en aucun cas les frais à engager par le Client dans le cadre de ses activités pour atteindre ses objectifs et tout autre montant de frais.

Les éventuels objectifs, témoignages de réussite ou exemples présentés par le Vendeur sur son Site ou dans le cadre des Services supposent la mise en œuvre concrète et effective de l'ensemble techniques et outils éventuellement fournis dans le cadre des Services et ne constituent en aucun cas une promesse de gain ou de résultat. Le Vendeur ne peut en aucun cas garantir au Client qu'il obtiendra des résultats similaires et ces références ne sont utilisées qu'à titre d'exemple.

9.2 Garanties relatives aux Dessins et Modèles. Le Vendeur garantit au Client la jouissance pleine et entière des droits cédés au Client, et s'engage à ce titre à le défendre contre tous les troubles, revendications et évictions quelconques.

9.2.1 Création des Dessins et Modèles. Qu'il a créé lui-même et sans la collaboration de tiers

les Dessins et Modèles, dont il est le seul et régulier propriétaire et que ces Dessins et Modèles sont libres et exempts de tout privilège, gage, nantissement, sûreté ou autre charges ou restriction au droit de propriété plein et entier, qu'il en a la libre disposition et la paisible jouissance, ainsi que la pleine capacité de les aliéner, dans les conditions précisées ci-dessus

9.2.2 Licence ; Qu'il n'a consenti aucune licence ou autre engagement au profit de tiers, relativement aux Dessins et modèles cédés ;

9.2.3 Violation des droits d'autres Dessins et Modèles. Qu'à sa connaissance, l'exploitation des Dessins et Modèles par le Client, ne viole ni ne contrefait aucun autre dessin ou modèle déposé ou autre droit protégé d'un tiers ;

9.2.4 Information. Le Vendeur déclare et garantit au Client qu'il lui a fourni toutes les informations en sa possession, raisonnablement demandées par le Client et qu'il n'a omis de divulguer à celui-ci aucun élément qui pourrait affecter défavorablement et substantiellement les Dessins et modèle cédés et/ou leur exploitation par le Client ;

9.2.5 Opposition des droits d'auteur. En conséquence, le Vendeur, s'interdit d'opposer au Client ses droits d'auteur relatifs aux Dessins et Modèles objets de la présente cession ou de les céder à un tiers.

9.2.6 Contrefaçon. Si un ou plusieurs Prestations sont reconnus contrefaisants, ou sont le résultat d'un acte de concurrence déloyale ou de parasitisme, ou d'une violation des droits d'un tiers, le Vendeur devra, à ses frais et sans surcoûts pour le Client, au choix du Client et dans un délai compatible avec les besoins du Client : (i) fournir au Client un autre élément ayant les mêmes fonctionnalités et performances ; ou (ii) obtenir le droit pour le Client de continuer à utiliser et exploiter les Prestations concernés conformément aux droits acquis au titre du Contrat ; ou (iii) rembourser au Client le prix perçu au titre de la réalisation desdites Prestations et ce sans préjudice du droit du Client de demander l'indemnisation de l'intégralité de son préjudice.

Au titre de cette garantie, le Prestataire devra payer en lieu et place du Client tous les dommages et intérêts ou autres sommes : (i) auxquels le Client aurait été condamné par une décision de justice devenue exécutoire ; ou (ii) convenus par les Parties avec le tiers dans le cadre d'une transaction relative à un litige.

Cette garantie est accordée sans préjudice du droit du Client de demander l'indemnisation de l'intégralité de son préjudice. Cette garantie reste en vigueur même après la fin du Contrat, pendant la durée des droits accordés au Client au titre du présent Contrat. Elle ne pourra être limitée par aucune autre disposition du Contrat.

9.3 Garanties légales

Toutes les Prestations fournies par le Vendeur sur le Site bénéficient de la garantie légale de conformité prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil. En cas de non-conformité d'une Prestation vendue sur le Site, il pourra être retourné au Vendeur qui le reprendra, l'échangera ou le remboursera après acceptation de la non-conformité par le Vendeur.

Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer par voie postale en Recommandé avec Accusé Réception à l'adresse suivante : Marion Daniel de Papiers Citrons EI - 245 chemin du mas de roulan - 30000 Nîmes, dans le délai de 15 jours après la livraison. Après ce délai, les réclamations effectuées ne pourront être prises en compte.

ARTICLE 10 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Vendeur respecte la vie privée de ses Clients. Il s'engage à ce que la collecte et le traitement automatisé de leurs données ayant pour finalité l'amélioration du Service, la fourniture de ces derniers, la prospection commerciale, la gestion des Commandes, des contrats et des litiges soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés dans sa dernière version.

Les données à caractère personnel des Clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la poursuite des finalités indiquées. Certaines données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage intermédiaire pour une durée correspondant aux délais de prescription et forclusion des actions judiciaires ou administratives susceptibles de survenir.

Conformément à la loi Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions du droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée y compris un profilage. Le cas échéant, la personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment.

Le Client est informé et accepte que le Service puisse comporter des dispositifs techniques qui

permettent de suivre l'utilisation (compte de l'utilisateur connecté, adresse IP, type d'application utilisées, logs divers de connexion et d'utilisation au compte Utilisateur...) et qui sont susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, et/ou pour identifier et/ou prévenir une éventuelle utilisation illicite ou non-conforme du Site.

Toute demande d'exercice peut être adressée par mail à l'adresse papierscitrons@gmail.com. Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Pour plus d'information sur les traitements automatisés de données et les modalités d'exercice de ses droits, tout Utilisateur peut consulter la politique de confidentialité accessible à tout moment sur le Site et les mentions d'information sur les cookies utilisés par le Vendeur.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Client se doit d'être titulaire des droits de propriété intellectuelle nécessaires portant sur l'ensemble des éléments transmis au Vendeur pour la bonne réalisation des Prestations. La recherche d'antériorité des noms et des créations est à la charge du Client et sont du ressort de sa responsabilité

Le Vendeur ne cède que les droits patrimoniaux de la création limités aux termes du présent Contrat et qui seront détaillés sur le contrat de cession de droits en annexe, qui sera signé entre les Parties à la date de livraison définitive des Prestations. Les conditions de rémunérations et de licence seront notamment détaillées dans ce dernier. Le Client les accepte entièrement en plinement à la date de signature des présentes Conditions Générales, car il aura pu en prendre connaissance, bien que la signature n'intervienne qu'à la livraison des Prestations.

A ce titre, et afin de respecter le droit au nom et à la paternité, le Client s'engage à ce que toute reproduction et représentation des Prestations directement ou, le cas échéant, dans le cadre des produits dérivés, et dans les conditions de la cession mentionne de manière apparente et lisible le nom du Vendeur comme suit : Marion Daniel - Papiers Citrons

Le Vendeur reste l'unique propriétaire de manière perpétuelle, inaliénable et incessible du droit moral de ses créations. Le droit moral sera détaillé dans le Contrat de cession de droits d'auteur qui encadre la présente cession et engage les deux Parties. Ce Contrat sera à signer obligatoirement par les deux Parties afin d'encadrer et de protéger les droits de propriété intellectuelle des deux Parties.

Le Vendeur reste propriétaire de l'intégralité des créations tant que la Prestation n'est pas entièrement réglée. Toute utilisation des œuvres originales, produites par le Client et sortant du cadre initialement prévu dans le devis est interdite ; sauf autorisation expresse et écrite du Vendeur.

L'ensemble des droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière du Vendeur, à l'exception des données fournies par le Client. Les fichiers et données sources créés et utilisés par le Vendeur ne sauraient dès lors être revendiqués par le Client sans une contribution financière. Les maquettes, et plus largement, toutes les œuvres originales, restent la propriété du Vendeur, de même que les projets refusés.

Lorsque le Client achète un faire-part ou une carte sur le Site il n'achète en aucun cas l'illustration représentée sur celui-ci, et ne jouit donc pas des droits d'auteur applicables. Conformément au Code de la Propriété Intellectuelle (loi du 11 mars 1957 complétée par la loi du 3 juillet 1985), personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, les illustrations ou graphismes de papeterie, sans l'autorisation préalable du Vendeur.

Le Client devra en outre faire une demande d'autorisation préalable écrite à papierscitrons@gmail.com pour tout besoin d'utilisation ou de reproduction des illustrations ou/et du graphisme de sa papeterie.

Ceci afin de régler les frais de droits d'auteur nécessaires à l'utilisation demandée, et afin de ne pas porter atteinte et préjudice à son travail dans le cas d'une mauvaise utilisation (impression de mauvaise qualité, récupération des illustrations sur un support non prévu et destiné à l'impression ou la projection...etc).

Les réalisations sur mesure ou sur modèle ne sont pas libre de droit, les créations restent la propriété du Vendeur. Celles-ci pourront donc être librement réutilisées par le Vendeur sous toute forme et application.

Le Client ne pourra en aucun cas revendre ou utiliser ces illustrations dans un autre cadre. Le Client pourra utiliser les dessins et illustrations sur-mesure uniquement dans un cadre personnel.

ARTICLE 12 - CAS DE FORCE MAJEURE OU FORTUIT

L'exécution des obligations du Vendeur aux termes des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Cette suspension peut concerner tout ou une partie du Service. Dans ce cas, le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel évènement dès que possible et de la durée estimée de la suspension. Seul un empêchement définitif pourra donner lieu à restitution. Si l'empêchement définitif est partiel, seule une restitution partielle sera accordée.

Dans les conditions prévues par la loi, les Clients acceptent expressément qu'ils ne pourront invoquer un cas de force majeure pour repousser un paiement (d'une facture par exemple) pour un Service fourni ou en cours de fourniture, ou refuser la livraison d'une Commande passée.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux et sans que cette liste ne soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes au Vendeur, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, les épidémies et pandémies, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne saurait en aucun cas être engagée en raison de difficultés rencontrées par le Client dans l'accès au Service en raison d'une défaillance technique ou logicielle ou de toute autre cause qui lui est étrangère. Le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile et des dysfonctionnements qui peuvent en résulter. En conséquence, le Vendeur ne saurait être tenue responsable des éventuelles indisponibilités, ralentissements ou défaillances du réseau Internet ou de solutions informatiques quelconques, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

De plus, en cas d'incapacité de travail du ou des intervenant(s) en charge du Service, par suite de maladie, d'accident, motif familial, etc., le Vendeur se réserve le droit de le remplacer sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités quelconques. Le Vendeur avertira le Client dans un délai raisonnable de cette incapacité et dans la mesure du possible de la durée de celle-ci.

ARTICLE 13 - INEXECUTION

En cas de défaut de la part du Client à remplir les obligations résultant de la présente entente et spécialement de payer à échéance les frais applicables aux Services obtenus, les obligations du Vendeur seront suspendues. Les Services pourront reprendre conformément aux termes de la présente entente au moment où le Client aura remédié à son ou ses défauts.

ARTICLE 14 - CONFIDENTIALITE

14.1. Au titre du Contrat, est une « Information Confidentielle » de l'une des Parties toute information appartenant à ladite Partie ou à un tiers, communiquée ou rendue disponible par, ou au nom de, ladite

Partie (« Partie Divulgateur ») à l'autre Partie (« Partie Réceptrice »), directement ou indirectement, qu'elle soit ou non formellement identifiée comme étant confidentielle, et notamment, sans que cela ne soit limitatif, les informations à caractère : commercial, économique, technique, financier, industriel, marketing, juridique ; ainsi que le savoir-faire, la méthodologie, les idées, les inventions, les secrets d'affaire ; ainsi que toute information obtenue directement ou indirectement, par la Partie Réceptrice par l'inspection, la révision ou l'analyse des documents qui lui ont été communiqués ou mis à sa disposition. L'Information Confidentielle peut être tangible ou intangible et peut être communiquée oralement, par écrit, par moyen ou sur support électronique, par observation visuelle ou par d'autres moyens et comprend également toutes copies, extraits et résumés.

14.2. N'est pas une « Information Confidentielle » une information pour laquelle la Partie Réceptrice peut démontrer : (i) qu'elle a été rendue publique avant la divulgation par la Partie Divulgateur, sans faute, action, omission ou intervention de la Partie Réceptrice ; ou (ii) qui devient publique ou est mise à la disposition du public après la divulgation de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice ; ou (iii) qui étaient déjà dans la possession licite de la Partie Réceptrice sans faute de la Partie Réceptrice ; ou (iv) est obtenue par la Partie Réceptrice d'un tiers qui se trouvait licitement en possession de ladite information et sans violation d'une obligation de confidentialité ; ou (v) qui est développée indépendamment par la Partie Réceptrice, sans utilisation de, ou référence à, l'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur, sans violation du présent Contrat.

14.3. La Partie Réceptrice utilisera les Informations Confidentielles uniquement pour les finalités pour lesquelles elles ont été communiquées et s'interdit d'utiliser, divulguer à tout tiers, d'exploiter commercialement, dupliquer, copier, transmettre ou autrement diffuser ou permettre toute action de ce type, à tout moment avant ou après la fin du Contrat, sauf pour les besoins autorisés par ce Contrat. La Partie Réceptrice aura le droit de divulguer l'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur : (i) à leurs assureurs et conseils juridiques ; et (ii) dans les hypothèses où la divulgation est une obligation imposée par un tribunal compétent, par une autorité gouvernementale ou régulatrice ou par la loi.

14.4. La Partie Réceptrice s'engage: (i) à traiter les Informations Confidentielles comme strictement confidentielle ; et (ii) à prendre des mesures raisonnables pour le garder secrètes et pour éviter toute divulgation, diffusion ou utilisation non-autorisée des Informations Confidentielles ; et (iii) dans toutes les hypothèses, à prendre les mesures, et traiter les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur, avec le même degré de soin que celles que la Partie Réceptrice utilise pour la protection de sa propre Information Confidentielle ; et (iv) à notifier promptement et par écrit la Partie Divulgateur de toute utilisation non-autorisée, divulgation, perte d'Information Confidentielle de la Partie Divulgateur en violation du présent Contrat ou des procédures exigées au titre de celui-ci, la notification incluant le rappel des mesures prises ou envisagées par la Partie Réceptrice pour remédier à la situation.

Les obligations du présent article sont applicables pendant la durée du Contrat et survivront pour une période de cinq (5) ans après la résiliation ou l'expiration du Contrat.

Dans l'hypothèse où une des Parties ne respectent pas son engagement, elle serait de plein droit débitrice envers l'autre d'une indemnité forfaitaire d'un montant égal à deux cents (100) euros.

ARTICLE 15 - RÉFÉRENCES CLIENT ET COMMUNICATION

15.1. Référence-Client. Sauf interdiction expresse du Client, lorsque le Client adresse des écrits, des vidéos et/ou photographies au Vendeur pour donner son avis ou témoigner sur le Service fourni, et le cas échéant, émet des commentaires ou publications concernant le Vendeur, auxquels sont rattachés sont identifiant et sa photo de profil sur les réseaux sociaux, alors le Client autorise le Vendeur à exploiter ces contenus à des fins publicitaires et promotionnelles, à l'occasion d'entretiens avec des tiers, de

communications à son personnel, de documents internes de gestion prévisionnelle, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. L'avis que le Client aura donné au Vendeur sur le Service pourra être exploité par le Vendeur dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle.

15.2. Autorisation d'exploitation. Les contenus sont susceptibles d'être protégés par des droits à l'image et/ou des droits d'auteur, et dans ce cas, le Client concède au Vendeur la possibilité de les adapter (sur la forme) et de les reproduire sur tous supports, notamment en les présentant comme référence commerciale et/ou en tant qu'avis. Par exemple, le Vendeur pourra prendre des captures d'écran des publications sur les réseaux sociaux la concernant ou sur le Service dont a bénéficié le Client, et les reproduire en tant qu'avis.

Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe. Ces droits sont concédés pour la durée de vie du Client concerné, augmentée d'une durée de 70 ans, et pour le monde entier. Le Vendeur se réserve la possibilité de soumettre au Client toute autre demande d'autorisation de prise de vue et de cession de droits, pour tous les cas non prévus aux présentes ou à titre ponctuel.

ARTICLE 16 - EVOLUTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions des CGV à tout moment et sans préavis afin de les adapter aux évolutions de son exploitation, et des caractéristiques du Service. Les conditions applicables sont celles acceptées par le Client et adressées au Client en cas de vente à distance par tout moyen de communication sur un support durable.

Les modifications des CGV apportées par le Vendeur ne s'appliqueront pas aux Services déjà souscrits, sauf pour les clauses liées à l'évolution technique du Service, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de la qualité ou des caractéristiques auxquelles le Client non-professionnel ou consommateur a subordonné son engagement.

Le Client peut également être invité à accepter les CGV modifiées et à défaut, les dernières CGV acceptées continuent à s'appliquer jusqu'à ce que le Service soit pleinement exécuté. En cas d'impossibilité pour le Vendeur de continuer à fournir le Service dans les précédentes conditions, le Client dispose de la faculté de demander la résiliation et son remboursement. Dans ce cas, le Vendeur peut retenir un montant correspondant au Service fourni jusqu'à résiliation, dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 17 - RESPONSABILITE

17.1 Responsabilité des Clients. Le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre des Services, des conseils qu'il déduit ou qui lui ont été fournis dans le cadre des Services et des adaptations réalisées pour ses activités propres. L'exploitation des informations se fait sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce que le Client accepte expressément.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants avant de s'engager et a conscience que tout résultat recherché comporte, par nature, des risques et demande des efforts

conséquents. Le Client déclare qu'il a parfaitement conscience que les Services proposés n'ont qu'un caractère informatif n'engagent pas le Vendeur à l'obtention d'un quelconque résultat par le Client sauf garantie commerciale et particulière applicable au Service. Tout Service ne saurait s'assimiler à une prestation médicale, psychologique, juridique ou financière. Il ne permet pas d'obtenir un diplôme reconnu par l'Etat, et il n'a jamais été proposé à ce titre par le Vendeur. Le Client reste parfaitement libre de ses engagements et de se retirer du Service dans les conditions prévues au contrat. Il agit sous sa

seule et unique responsabilité.

Dans les espaces d'échange, le Client assume en tant qu'éditeur, la responsabilité de la communication au public des informations et la responsabilité éditoriale de toute sa communication, physique et en ligne et notamment mais non exclusivement de son ou ses sites, blogs, pages et comptes sur les réseaux sociaux. Le Client est le seul responsable de la qualité, de la licéité et de la pertinence des données et contenus qu'il transmet au public.

17.2 Limitation de responsabilité. Quel que soit le type de formule du Service sélectionné par le Client, la responsabilité du Vendeur est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. En aucun cas, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que la perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation du Client professionnel. De la même manière, le Vendeur ne pourra être tenue responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'Utilisateur, et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux conditions prévues, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LA RESPONSABILITÉ DU VENDEUR EST PLAFONNÉE À L'ÉGARD DES PROFESSIONNELS AU MONTANT DU PRIX PAYÉ HORS TAXES PAR LE CLIENT EN CONTREPARTIE DE LA FOURNITURE DU SERVICE DANS LE CADRE DUQUEL S'INSCRIT LE LITIGE. CE MONTANT S'ENTEND COMME LE MAXIMUM QUE POURRAIT ÊTRE AMENÉ A REGLER LE VENDEUR À TITRE D'INDEMNITÉ (DOMMAGE ET INTÉRÊTS) ET DE PÉNALITÉS, QUELS QUE SOIENT LES CHEFS DE PRÉJUDICES ALLÉGUÉS ET LES FONDEMENTS JURIDIQUES RETENUS À MOINS QUE LA LOI OU LA JURISPRUDENCE NE S'Y OPPOSE.

La résolution de votre écran, le calibrage des imprimantes et la texture du papier peut légèrement influencer sur la colorimétrie. Ainsi, le Vendeur ne pourra être tenu responsable des différences possibles constatées entre le Site et des impressions reçues par le Client. Le Vendeur, dans le cadre des créations sur-mesure ou semi-mesure, se réserve le droit d'actualiser le Devis établi en cas de demandes spéciales ou changement de brief du Client durant les étapes de création. En cas de non-acceptation de ce nouveau Devis, la commande sera réalisée uniquement selon le brief validé au premier Devis.

ARTICLE 18 - DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites Conditions Générales qui demeureront en vigueur entre le Vendeur et le Client.

ARTICLE 19 - DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent Contrat et ses éventuelles annexes (devis, conditions particulières...) sont les seuls documents contractuels (ci-après les « Documents Contractuels »).

Les Documents Contractuels expriment l'intégralité de l'accord entre les Parties eu égard à leur

objet. Ils remplacent et annulent toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, ententes, contrats et accords préalables entre les Parties relatifs à l'objet du Contrat.

Aucune indication ni aucun document ne pourront être réputés incorporés au présent Contrat et engendrer des obligations au titre de ce Contrat, s'ils n'ont pas fait l'objet d'un avenant agréé et signé par des représentants dûment habilités des deux Parties. Les Parties conviennent qu'aucune condition

générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés à l'une ou l'autre des Parties ne pourra s'intégrer au Contrat. Il en est de même, et sans que cette liste soit exhaustive, des conditions figurant sur les factures, des conditions énoncées dans les documents commerciaux et de toutes lettres, missives envoyées directement ou indirectement par l'une à l'autre des Parties.

Le Vendeur procédera à l'archivage des Devis, Factures, Bon à tirer et contrat de cession des droits, sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

ARTICLE 20 - LITIGES

20.1. Résolution amiable. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes Conditions Générales de Vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites devront être adressé en priorité au Vendeur pour tenter de trouver une solution amiable.

20.2. Médiation. En cas de difficulté dans l'application du présent contrat, le Client consommateur résidant en Europe a la possibilité, avant toute action en justice, de solliciter le recours d'un médiateur de la consommation identifiable sur le site Internet <https://www.cc-mediateurconso-bfc.fr/consommateurs.html> ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation

Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. Dans ce contexte, tout consommateur européen peut saisir la plateforme de Règlement en ligne des litiges (RLL) accessible à partir de l'adresse URL suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>.

20.3. Litige entre professionnels. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE UN CLIENT PROFESSIONNEL ET LE VENDEUR PORTANT SUR LE SERVICE, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION ET/OU LA RÉSILIATION DU CONTRAT, IL EST ATTRIBUÉ COMPÉTENCE EXCLUSIVE AUX TRIBUNAUX DANS LE RESSORT DE LA VILLE DU SIÈGE DU VENDEUR NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU REQUÊTE.

ARTICLE 21 - INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES

Le Client non professionnel reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- ✓ Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- ✓ Le prix des Services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- ✓ En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à fournir les Services commandés ;
- ✓ Les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- ✓ Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;

- ✓ La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige pour le Consommateur non professionnel ;
- ✓ Les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.
- ✓ Les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour une personne physique (ou morale), d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.